

# APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER EN SARRE-LORRAINE



INFORMATIONS  
POUR ENTREPRISES FRANÇAISES  
SUR L'APPRENTISSAGE  
TRANSFRONTALIER



 **Bundesagentur für Arbeit**  
Regionaldirektion  
Rheinland-Pfalz-Saarland



L'économie sarroise et lorraine sont étroitement liées depuis des décennies. Au-delà de cette région frontalière, l'Allemagne et la France entretiennent des liens économiques importants. Les principaux indicateurs tels que les taux d'investissement, les flux touristiques et les données quant à l'import/export entre les deux pays en sont la preuve.

***Afin d'intensifier et d'améliorer la coopération transfrontalière en terme d'emploi, de croissance et d'innovation, un « accord relatif à l'apprentissage transfrontalier Sarre-Lorraine » a été signé en 2014.***

Avec cet accord, un nouveau dispositif d'apprentissage a été créé, permettant de nouvelles perspectives aux entreprises et aux jeunes des deux côtés de la frontière. Cette brochure vous informe sur le principe, les modalités et sur les interlocuteurs qui se tiennent à votre disposition pour la mise en place de vos futurs contrats d'apprentissage transfrontaliers.

*Rédaction : Franziska Prinz, Julien Robichon – Agentur für Arbeit Saarland, chargés de mission pour l'apprentissage transfrontalier.*

*Avec le soutien de la mission transfrontalière de la direction de l'éducation, de la formation et de l'orientation professionnelle. Novembre 2017.*

*Avis juridique : Les informations suivantes ont été recueillies consciencieusement afin de vous présenter la situation actuelle. Néanmoins, étant donné les changements possibles des réglementations en vigueur, d'éventuelles erreurs ne peuvent être exclues. La clause de non responsabilité s'applique à toutes les informations délivrées dans la présente publication.*



# L'APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis la rentrée 2014, les entreprises implantées dans la Région Grand Est ont l'opportunité de recruter de jeunes apprentis sarrois.

- La **partie pratique** de l'apprentissage en alternance est réalisée dans une entreprise implantée en Lorraine
- parallèlement, les apprentis effectuent la **partie théorique** dans un centre de formation professionnelle sarrois (Berufsschule) où sont enseignés les contenus théoriques de la formation.

À la fin de l'apprentissage, les apprentis passent leur examen final en Sarre et obtiennent **un diplôme professionnel allemand**. Si l'apprenti le souhaite et si les conditions sont remplies, il peut se présenter aux épreuves de l'examen français et ainsi acquérir, en complément, un diplôme français.

Un apprentissage transfrontalier peut être réalisé dans tous les métiers de l'apprentissage en alternance, par exemple dans les domaines de l'industrie, du commerce, de la logistique, de l'artisanat ou encore dans l'hôtellerie-restauration.

## QUELS SONT LES AVANTAGES POUR VOTRE ENTREPRISE ?

- **développer des marchés** dans le pays voisin
- **meilleure assistance à la clientèle allemande** par des employés maîtrisant la langue allemande
- possibilité d'acquérir **une nouvelle clientèle**
- **favoriser l'interculturalité** au sein de votre entreprise
- un **accompagnement et conseil** par deux chargés de mission « apprentissage transfrontalier » (voir contacts sur le dos de la brochure)

# QUELLES SONT LES MODALITÉS ?

## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER

Le contrat d'apprentissage est un **contrat de droit français**. La déclaration du maître d'apprentissage en vue de la formation d'un apprenti est intégrée au contrat d'apprentissage.

L'enregistrement du contrat d'apprentissage doit être effectué par l'organisme consulaire auprès duquel l'entreprise est immatriculée (chambre de commerce et d'industrie, chambre de métiers et d'artisanat ou chambre d'agriculture). Les entreprises non immatriculées auprès des chambres consulaires (associations ou professions libérales par exemple) doivent le faire enregistrer par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

Télécharger le contrat d'apprentissage :

[www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/showFormulaireSignaletiqueConsulter.do?num-Cerfa=10103](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/showFormulaireSignaletiqueConsulter.do?num-Cerfa=10103)

.....

## RECRUTER UN APPRENTI SARROIS

Les candidats allemands recherchent leur entreprise bien plus tôt que les candidats français. La recherche d'entreprises débute un an avant le début de la formation. Par conséquent, il est important de diffuser vos offres de places d'apprentissage le plus tôt possible.

Pour une publication de votre offre en Allemagne (comme par exemple sur le site [www.jobboerse.arbeitsagentur.de](http://www.jobboerse.arbeitsagentur.de)), les chargés de mission pour l'apprentissage transfrontalier se tiennent à votre disposition.

.....



## RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI ET COÛTS DE LA FORMATION

La rémunération des apprentis transfrontaliers est la même que pour les apprentis français.

Sachez que pour certains métiers, notamment dans l'artisanat et le domaine industriel, l'apprenti doit suivre une partie de sa formation dans un troisième lieu de formation (centre de formation interentreprises) ce qui peut engendrer des coûts supplémentaires.

Pour des renseignements à ce sujet, les chambres consulaires allemandes sont à votre disposition.

---

## LES AIDES À L'EMPLOYEUR

Les aides perçues par les entreprises sont les mêmes que pour l'embauche d'un apprenti du Grand Est.

## DROIT DU TRAVAIL

Le temps de travail pendant les phases pratiques **s'accorde sur le temps de travail d'un salarié à temps plein** tel qu'il est fixé dans la réglementation en vigueur dans l'entreprise. **L'apprenti(e) a les mêmes droits aux congés que les autres salariés de l'entreprise.** Les congés ne peuvent être pris pendant les périodes de cours, ils sont pris pendant les congés scolaires, le cas échéant pendant les périodes de fermeture de l'entreprise. Durant le reste des congés scolaires, les phases pratiques peuvent être poursuivies en entreprise.

---

## PROTECTION SOCIALE

L'apprenti(e) bénéficie de la **même protection sociale que les autres salariés de l'entreprise** (maladie, soins, retraite, chômage), aussi bien durant le temps passé en centre de formation qu'en entreprise. Il en va de même pour l'assurance-accident.

# CONTACTS



## LES CHARGÉS DE MISSION POUR L'APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER

Deux chargés de mission « apprentissage transfrontalier » vous informent sur ce dispositif de formation et vous proposent un soutien et un suivi tout au long des différentes étapes.

**FRANZISKA PRINZ** et /ou  
**JULIEN ROBICHON**

Tél. : + 49 681 944-5437 /-5346

E-mail : **Saarbruecken.Grenzueberschreitende-  
Ausbildung@arbeitsagentur.de**

Agentur für Arbeit Saarbrücken :  
Hafenstraße 18 - 66111 Saarbrücken



 **Bundesagentur für Arbeit**  
Regionaldirektion  
Rheinland-Pfalz-Saarland

## LE RÉSEAU DES CONSEILLERS EURES-T

Pour des renseignements supplémentaires concernant les aspects du droit du travail lors d'un recrutement transfrontalier dans l'espace frontalier, contactez les conseillers EURES qui répondent aux questions des employeurs.

**[www.eures-granderegion.eu/fr/conseillers](http://www.eures-granderegion.eu/fr/conseillers)**

.....



Les chambres consulaires françaises vous renseignent également sur l'apprentissage transfrontalier.

**Chambre de Métiers et  
de l'Artisanat de la Moselle**

**THIERRY ANCEL**

Tél. : +33 (0) 387 39 31 52

E-mail :  
**tancel@cma-moselle.fr**



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**  
Région Grand Est

**Chambre de Commerce et  
d'Industrie de la Moselle**

**LILIANE GALLO-STEIB**

Tél. : +33 (0) 387 39 46 43

E-mail :  
**liliane.gallo-steib@moselle.cci.fr**



**Direction régionale  
de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt  
(DRAAF) Grand Est**

**FLORENT FLAMION**

Tél. : +33 (0) 355 74 11 53 /  
+33 (0) 625 93 74 05

E-mail :  
**florent.flamion@educagri.fr**





**Pour plus d'informations sur la recherche d'emploi en Sarre,  
en Lorraine et dans la Grande Région :**  
[WWW.EURES-GRANDEREGION.EU](http://WWW.EURES-GRANDEREGION.EU)

**Pour plus d'informations sur l'apprentissage transfrontalier dans  
l'Alsace, le Bade-Wurtemberg et le sud de la Rhénanie-Palatinat :**  
[REUSSIRSANSFRONTIERE.EU](http://REUSSIRSANSFRONTIERE.EU)



AVEC LE SOUTIEN  
FINANCIER DE :



EN PARTENARIAT  
AVEC :

